KEREN

FINANCE

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES (DIC)

Le présent Document d'Informations Clés contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit : ..... **KEREN PATRIMOINE C**
ISIN du produit : **FR0000980427**
Initiateur du PRIIPS : ..... **KEREN FINANCE, agréé en France sous le numéro d'agrément GP01-001 et réglementé par l'AMF**
Site Web de l'initiateur du PRIIPS : ..... **www.kerenfinance.com**
Appelez le 01.45.02.49.00 pour de plus amples informations .....
L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Keren Finance en ce qui concerne ce document d'informations clés
Date de production du document d'informations clés :..... **01/01/2026**

En quoi consiste ce produit ?

Type de produit d'investissement : OPCVM sous forme de compartiment de SICAV – La durée de vie de l'OPC est de 99 ans
Objectifs : L'OPCVM a pour objectif de gestion la recherche d'une performance nette de frais de gestion supérieure à l'indicateur composite 65% Bloomberg Barclays Euro Agg Treasury 3-5 ans + 20% Stoxx 600 DR + 15% €STR capitalisé, sur la durée de placement recommandée. Cet OPCVM est géré activement. L'indicateur de référence est utilisé uniquement à titre de comparaison. Le gérant peut ou non investir dans les titres qui composent l'indicateur de référence à sa libre discrétion. Il est donc libre de choisir les titres qui composent le portefeuille dans le respect de la stratégie de gestion et des contraintes d'investissement. Les indices sont retenus en cours de clôture et exprimés en euro, dividendes réinvestis pour le Stoxx 600, coupons réinvestis pour Bloomberg Barclays Euro Agg Treasury 3-5 ans et en tenant compte de la capitalisation des intérêts pour l'€STR.
Afin de réaliser l'objectif de gestion, l'OPCVM adopte une stratégie de gestion tempérée et discrétionnaire d'un portefeuille investi principalement en instruments de taux (titres de créance et instruments du marché monétaire) et pour le complément en actions de sociétés ayant principalement leur siège dans des pays de la zone euro et de l'OCDE, en titres vifs ou via des OPC.
Sur la partie taux, le rôle du gérant est d'arbitrer pour tirer le meilleur parti de ses anticipations sur les taux d'intérêt. S'il anticipe une baisse des taux il aura tendance à augmenter la duration du portefeuille en vendant des produits courts à haut coupon pour se positionner sur des produits à échéance plus lointaine à faible coupon. Le gérant aura tendance à privilégier la partie monétaire en période d'incertitude. Sur la partie d'actions, la stratégie d'investissement repose sur une gestion active, opportuniste et déterminée au moyen d'une analyse fondamentale réalisée par la société de gestion de sociétés performantes (structure bilancielle, retour sur capitaux propres, cash-flow, qualité des dirigeants…) et qui privilégie des titres estimés sous-évalués par le marché ou des actions de sociétés en situation spéciale (titres de sociétés sous-évaluées et/ou susceptibles de faire l'objet d'une opération de rachat ou de restructuration). Les secteurs économiques visés par le gérant ne sont pas limités.

Le compartiment s'engage à respecter les fourchettes d'investissement sur l'actif net suivantes :

■ de 55% à 100% en instruments de taux libellés en euro, ou en devises, d'émetteurs souverains, du secteur public et privé de toutes notations ou non notés, dont :

- De 0% à 80% en instruments de taux spéculatifs (dits « high yield ») selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation, ou non notés. En ce qui concerne les instruments de taux, la société de gestion mène sa propre analyse crédit dans la sélection des titres à l'acquisition et en cours de vie.
- De 0% à 10% en instruments de taux des pays hors zone OCDE, y compris les pays émergents.

Elle ne s'appuie pas exclusivement ou mécaniquement sur les notations fournies par les agences de notation pour évaluer la qualité de crédit de ces actifs et met en place les procédures d'analyse du risque de crédit nécessaires pour prendre ses décisions à l'achat ou en cas de dégradation de ces titres. Les limites d'exposition à cette classe d'actifs seront comprises entre 65% et 100%.
La fourchette de sensibilité de la partie exposée au risque de taux est comprise entre 0 et 3.

■ de 0% à 15% sur les marchés des obligations convertibles d'émetteurs de la zone OCDE, de toutes notations y compris spéculatifs (dits « high yield ») selon l'analyse de la société de gestion, à défaut une notation jugée équivalente, ou non notés.

■ de 0% à 35% en actions dont :

- De 0% à 20% en actions de petite et moyenne capitalisation.
- De 0% à 20% au risque de change sur des devises hors euro.
- De 0% à 10% en actions des pays hors zone OCDE, y compris les pays émergents.

Les limites d'exposition à cette classe d'actifs seront comprises entre 0% et 35%.
L'exposition cumulée aux pays émergents et aux pays hors zone OCDE est de 10% maximum de l'actif. Le cumul des expositions ne dépasse pas 120% de l'actif.

Le compartiment peut être investi :

- En titres de créance et instruments du marché monétaire, en actions.
- Jusqu'à 10% de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger, en FIA de droit français ou établis dans d'autres Etats membres de l'UE et en fonds d'investissement de droit étranger, répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier.
- En dépôts, emprunts d'espèces, liquidités, et acquisitions/cessions temporaires de titres.

Il peut également intervenir sur les contrats financiers à terme ferme ou optionnels, et titres intégrant des dérivés, utilisés à titre de couverture ou d'exposition des risques de taux ou d'action, à titre de couverture du risque de change.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation totale

Investisseurs de détail visés : Ce produit est à destination de tous souscripteurs, recherchant une durée de placement de long terme conforme à celle du produit. Ce produit s'adresse aux investisseurs qui ne prévoient pas de retirer leur apport avant la durée de placement recommandée (3 ans minimum), tout en acceptant le risque de variation de la valeur liquidative inhérent aux marchés actions, de taux et de changes concernés.
Les personnes qui souhaitent investir se rapprocheront de leur conseiller financier qui les aidera à évaluer les solutions d'investissement en adéquation avec leurs objectifs, leur connaissance et leur expérience des marchés financiers, leur patrimoine et leur sensibilité au risque. Il leur présentera également les risques potentiels.
Ce fonds s'adresse à des investisseurs ayant une connaissance a minima basique des produits et des marchés financiers, et qui acceptent un risque de perte en capital.
Dépositaire : CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC) - 6 avenue de Provence, 75009 PARIS Cedex 09
Conditions de souscription et de rachat : Les ordres sont centralisés chaque jour ouvré à 12 heures (J) et exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de Bourse du même jour (J). La valeur liquidative est quotidienne, à l'exception des jours fériés en France, même si la ou les Bourses de référence sont ouvertes, et/ou des jours de fermeture de Bourse.
Informations complémentaires : Le prospectus du compartiment de la SICAV et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement aux actionnaires en français dans un délai de 8 jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de : KEREN FINANCE - 12 bis, place Henri Bergson - 75008 – PARIS – France et sont disponibles sur notre site internet www.kerenfinance.com.
Les dernières valeurs liquidatives sont accessibles sur le site internet de la société de gestion ou sur simple demande à l'adresse ci-dessus.
Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des 10 années passées lorsque la donnée est disponible, et sur les calculs des scénarios de performance sur notre site internet à l'adresse wwww.kerenfinance.com
US Person : Ce produit ne peut être ni offert, ni vendu, directement ou indirectement, aux États-Unis d'Amérique ou à des « U.S. persons ».
L'expression «U.S. person » est définie dans la Réglementation S en vertu de l'U.S. Securities Act of 1993 (Securities Act). L'offre de ce produit n'a pas été enregistrée en vertu du Securities Act.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque – SRI

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit pour une durée supérieure à 3 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Risque le plus faible ← → Risque le plus élevé

1	2	**3**	4	5	6	7

Ce produit a été catégorisé dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne.
Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre bas et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.
Risques non compris dans l'indicateur synthétique de risque : Risque de crédit : En cas de dégradation de la qualité des émetteurs ou si l'émetteur n'est plus en mesure de faire face à ses échéances, la valeur de ces titres peut baisser, entrainant ainsi la baisse de la valeur liquidative. Risque lié aux titres évalués comme « spéculatifs » : Selon l'analyse de la société de gestion ou des agences de notation, ces titres présentent un risque accru de défaillance, et sont susceptibles de subir des variations de valorisation plus marquées et/ou plus fréquentes, pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
Risque de liquidité : Il présente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tension sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de transactions (achat ou vente) sans impact significatif sur le prix des actifs.
Pour plus d'information sur les risques, veuillez-vous référer au profil de risque du prospectus.
Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire, et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 3 ans Exemple d'investissement : 10 000 €uros		**Si vous sortez après 1 an**	**Si vous sortez après 3 ans**
Scénarios *(Montants en EUR)*			
Minimum	**Il n'existe aucun rendement minimal garanti** **Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement**		
Scénario de tension	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des couts**	**5 580 €**	**7 120 €**
	Rendement annuel moyen	- 44,19%	- 10,72%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des couts**	**8 260 €**	**8 350 €**
	Rendement annuel moyen	- 17,35%	- 5,84%
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des couts**	**10 240 €**	**10 560 €**
	Rendement annuel moyen	2,36%	1,84%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des couts**	**12 620 €**	**12 280 €**
	Rendement annuel moyen	26,22%	7,09%

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre mars 2017 et mars 2020
Scénario Intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre janvier 2017 et janvier 2020
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre mars 2020 et mars 2023
Ces scénarios ont été calculés d'après l'historique de performance du fonds.

Que se passe-t-il si Keren Finance n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Produit est constitué comme une entité distincte de Keren Finance. En cas de défaillance de Keren Finance, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux ci-dessous présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement de 10 000 euros et pour différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%).
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Exemple d'investissement :	10 000 €uros	
Coûts au fil du temps	**Si vous sortez après 1 an**	**Si vous sortez après 3 ans**
Coûts totaux	249 €	830 €
Incidence des coûts annuels (*)	2,49%	2,60%

(*) Indique dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,44% avant déduction des coûts et de 1,84% après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts

Composition des couts			Si vous sortez après 1 an
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée pour ce produit.	0 EUR
	Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit.	0 EUR
Coûts récurrents (prélevés chaque année)	Frais de gestion fin. & autres coûts	1,55% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une évaluation basée sur les coûts réels de l'année dernière.	155 EUR
	Coûts de transaction	0,61% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera selon les montants que nous achetons et vendons.	61 EUR
Coûts récurrents prélevés sous certaines conditions	Commissions liées aux résultats	15% de la différence entre la performance du fonds nette de frais de gestions fixes et l'indice de référence 65% BBG Barclays EuroTreasury 3-5Y + 20% Stoxx Europe 600 DR + 15% €STR capitalisé. Le montant réel variera en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation du coût global ci-contre comprend la moyenne des 5 dernières années.	33 EUR

Combien de temps dois-je conserver mon investissement, et puis je retirer de l'argent de façon anticipée ?

La période de détention recommandée est d'au moins 3 ans. Compte tenu de ses caractéristiques et de la nature de ses actifs sous-jacents, ce produit est conçu pour des investissements à long terme. Vous devez être prêt à rester investi plus de 3 ans.

Votre investissement est récupérable à tout moment, les délais de traitement sont mentionnés dans les « conditions de souscriptions et de rachats » en 2è page de ce document. Aucun frais de sortie ne vous sera facturé par Keren Finance.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Toute réclamation concernant la personne ayant conseillé ou vendu le produit peut lui être directement soumise.

Toute réclamation concernant le produit ou le producteur peut être soumise à Keren Finance en nous contactant via notre site internet www.kerenfinance.com ou en écrivant à l'adresse suivante : Keren Finance - Service Conformité – 12 bis, Place Henri Bergson 75008 Paris ou par e-mail à reclamation@kerenfinance.com.

Autres informations pertinentes

- Le fonds ne peut être proposé en Suisse qu'à des investisseurs qualifiés au sens de l'art. 10 al. 3 et 3ter LPCC. Le fonds est domicilié en France. En Suisse, le représentant est REYL & Cie SA, Rue du Rhône 4, CH-1204 Genève, et l'agent payeur est la Banque Cantonale de Genève, Quai de l'Ile 17, CH-1204 Genève. Les documents pertinents du fonds ainsi que le rapport annuel peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant. Pour les parts offertes en Suisse, le lieu d'exécution est le siège du représentant. Le for est au siège du représentant ou au siège ou lieu de résidence de l'investisseur.
- Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
- SFDR : Cet OPCVM promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »).
- Un mécanisme de plafonnement des rachats (Gates) peut être mis en œuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'information sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter à la rubrique « Dispositif de plafonnement des rachats (Gates) » du prospectus, disponible sur www.kerenfinance.com.